



◀ QUEST LAUSANNOIS
À VÉLO DANS L'OUEST

LOISIRS

trois balades entre
nature et patrimoine

À VÉLO DANS L'OUEST: TROIS BALADES «LOISIRS ET DÉCOUVERTE»

APRÈS LES BALADES À PIED, PLACE AU VÉLO !

Rien de tel que la marche ou le vélo pour parcourir les lieux insolites, agréables et intéressants qui foisonnent dans l'Ouest lausannois. Ce territoire est en pleine mue et déborde de surprises, à condition qu'on prenne le temps de le découvrir. A la fois marqué par l'histoire industrielle et par les voies de transports qui l'ouvrent à la Suisse et à l'Europe, il regorge de monuments, ruelles, paysages, collines douces, rivières et forêts qui gagnent à être connus.

Ce guide propose des informations pratiques, des cartes accompagnées d'indications détaillées, des itinéraires ainsi qu'un descriptif des points d'intérêt qui jalonnent les parcours. Il doit permettre, le temps d'une pause, d'en apprendre plus sur cette région attachante. Les principaux projets en cours ou à venir qui se situent à proximité des balades sont également mentionnés et expliqués. Le guide offre ainsi un bref aperçu de l'Ouest lausannois, passé, présent et futur.



Bussigny



Chavannes-près-Renens



Crissier



Ecublens



Prilly



Renens



Saint-Sulpice



Villars-Sainte-Croix

INFORMATIONS PRATIQUES

Location de vélos en libre-service

Les vélos en libre-service (VLS) sont des vélos qui peuvent être empruntés à tout moment à une station et rendus plus tard à la même ou à une autre station. Pour emprunter un vélo, il suffit de se procurer une carte «Publibike» à l'une des adresses ci-dessous. Les emplacements des stations VLS à proximité de chaque itinéraire sont indiqués par ce logo  sur le plan ainsi que dans le descriptif de chaque balade. Les deux premières balades à vélo ont été conçues de manière à pouvoir louer un vélo au départ et le rendre à l'arrivée.

Où se procurer une carte Publibike (vélos en libre-service)?

Renens: Centre technique communal – rue du Lac 14

Prilly: Cinétoile, Malley Lumières – chemin du Viaduc 1

Ecublens: Kiosque du Pontet – route du Bois 17

Lausanne: Maison du vélo – place de l'Europe 1b

Lausanne: Hôtel Bellerive – avenue de Cour 99

Attention: une caution sur carte de crédit est demandée

Plus d'informations sur: www.publibike.ch

Que prendre avec soi?

Un casque de vélo, de l'eau, un en-cas sucré (tel que barre de céréales), de la crème solaire et des lunettes de soleil et, bien sûr, le guide de balades «à vélo dans l'Ouest»!

Astuce pour se repérer en cours de route

Les trois itinéraires sont cartographiés sur le site du SDOL:

www.ouest-lausannois.ch

Avec un smartphone, il est possible de se repérer en temps réel le long de ces parcours (activer le positionnement GPS).

Pour rentrer en transports publics

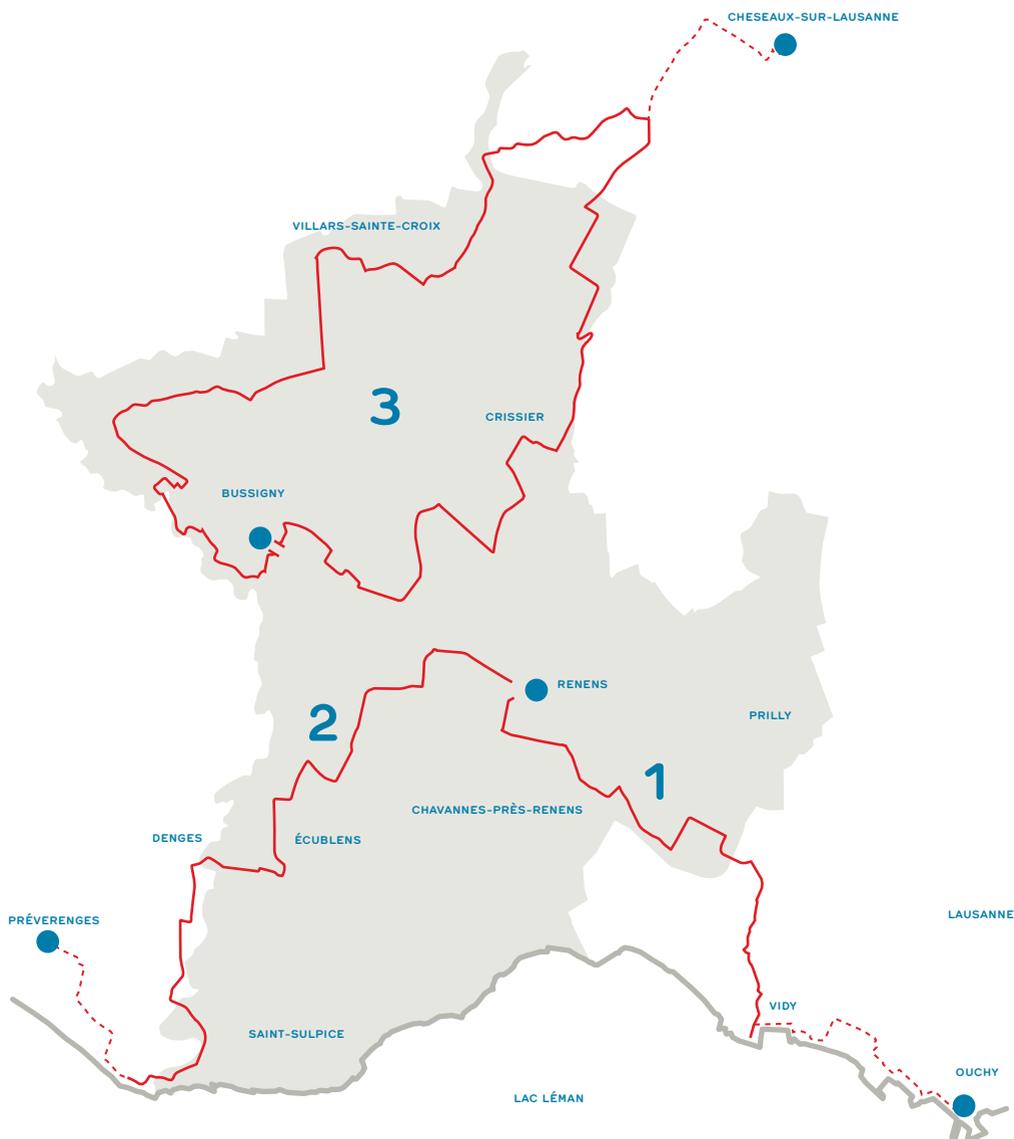
Les départs et arrivées des trois balades sont accessibles en transports publics. Il est possible d'effectuer le retour en transports publics après avoir déposé son vélo de location ou, si la place le permet, en transportant son propre vélo dans le bus ou le train (titre de transport supplémentaire nécessaire pour le vélo).

Et pour aller plus loin...

Les trois itinéraires présentés dans ce guide sont des suggestions pour découvrir l'Ouest lausannois à vélo. Chacun peut bien entendu les adapter pour rejoindre d'autres sites d'intérêt. Sur chaque balade, les possibilités de rejoindre d'autres itinéraires sont également indiquées. Enfin, de nombreuses idées de parcours à vélo à travers la région et même dans toute la Suisse sont proposées sur le site de la Suisse à vélo: www.suissemobile.ch

LES TROIS BALADES

De l'exploitation agricole à l'ère du développement industriel, de la nature environnante aux lieux de vie urbains en passant par les monuments historiques et culturels, les trois balades «Archi-culture: du Silo à l'Expo», «Se mettre au vert entre parcs et rivières» et «Variations: rythme urbain, notes champêtres» ouvrent à la découverte des visages variés de l'Ouest lausannois.





ARCHI-CULTURE: DU SILO À L'EXPO

D'ouest en est, du Silo à l'Expo, la balade «Archi-culture» suit le sens inverse de celui de l'industrialisation de la région, partie de Lausanne pour s'étendre vers ses communes occidentales. Avec l'ouverture d'une gare, d'une chocolaterie, d'un silo et d'une usine à gaz, l'économie, la démographie et les infrastructures de Renens, Chavannes-près-Renens et Prilly se sont développées très rapidement et les trois communes se sont parées d'une architecture moderne. Des traces de leur nature environnante subsistent malgré tout avec des petits coins de verdure paisibles au milieu de la ville.

COMMUNES TRAVERSÉES:

RENENS, CHAVANNES-PRÈS-RENENS, PRILLY ET LAUSANNE

DÉPART: GARE CFF DE RENENS, PLACE SUD

ARRIVÉE: PYRAMIDES DE VIDY, LAUSANNE

LONGUEUR: 5 KM

TEMPS DE PARCOURS: 25 MINUTES

PROFIL DU PARCOURS: PLAT ET DESCENTE

NIVEAU: FACILE

POUR LOUER/RENDRE UN VÉLO: STATIONS VLS (VÉLOS EN LIBRE-SERVICE)

Renens: place Sud de la Gare

Renens: place du Marché

Renens: avenue de Longemalle 1

Prilly-Malley: avenue du Chablais

Vidy: avenue de Rhodanie 40

Ouchy: place de la Navigation

TRANSPORTS EN COMMUN POUR LE RETOUR:

Depuis Ouchy: métro m2 jusqu'à la gare de Lausanne, puis train jusqu'à la gare de Renens



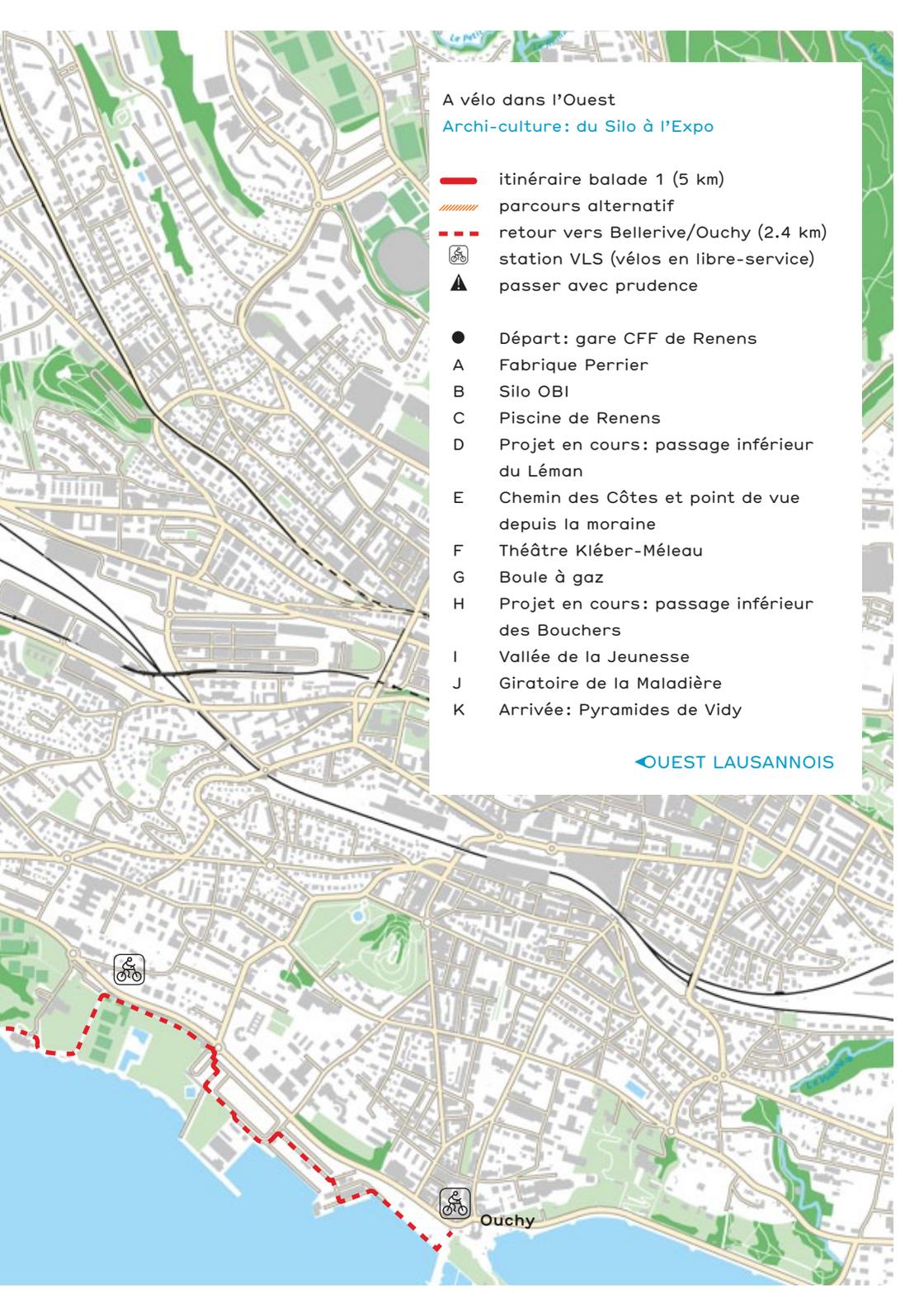
A vélo dans l'Ouest

Archi-culture: du Silo à l'Expo

-  itinéraire balade 1 (5 km)
-  parcours alternatif
-  retour vers Bellerive/Ouchy (2.4 km)
-  station VLS (vélos en libre-service)
-  passer avec prudence

- Départ: gare CFF de Renens
- A Fabrique Perrier
- B Silo OBI
- C Piscine de Renens
- D Projet en cours: passage inférieur du Léman
- E Chemin des Côtes et point de vue depuis la moraine
- F Théâtre Kléber-Méleau
- G Boule à gaz
- H Projet en cours: passage inférieur des Bouchers
- I Vallée de la Jeunesse
- J Giratoire de la Maladière
- K Arrivée: Pyramides de Vidy

← OUEST LAUSANNOIS



● LE CHANTIER FERROVIAIRE DU SIÈCLE: LA GARE CFF DE RENENS

Point de départ de la balade 1 et de la balade 2, la gare CFF de Renens est située au carrefour des quatre communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens. Inaugurée en 1855, elle permet de relier Renens à Lausanne, Morges, Genève et Yverdon et devient, en 1991, le terminus du tramway du sud-ouest lausannois (TSOL, aujourd'hui appelé m1). Afin de répondre à l'augmentation du nombre de voyageurs, de nombreux travaux d'amélioration sont envisagés. Au programme: création d'un nouveau quai et élargissement des quais existants, création d'une passerelle et rénovation du passage inférieur pour relier le nord et le sud de Renens avec les quais, construction d'une nouvelle ligne de tramway, réaménagement des places Nord et Sud de la gare, rénovation des bâtiments et création de 300 places de stationnement pour les vélos.

Etape A: prenez l'avenue du Tir-Fédéral et tournez à gauche sur la rue Centrale. Après le premier carrefour, arrêtez-vous au bout de la rue. Sur votre gauche, se dresse le bâtiment de l'ancienne chocolaterie Perrier.

Un parcours alternatif, plus court et charmant le long du «chemin des sens», sera possible une fois les travaux terminés (voir plan), à travers les ruelles entre la place de la Gare et la piscine de Renens.

▲ CHAVANNES ET LA CHOCOLATERIE:

LA FABRIQUE PERRIER (CHAVANNES-PRÈS-RENENS)

La chocolaterie ouvre en 1925, renforçant la vocation industrielle de la petite commune de Chavannes-près-Renens. Jusqu'en 1974, les employés de l'usine Perrier confectionnent divers produits chocolatiers, dont la fameuse «tête au choco». La fabrique présente une configuration particulière: une série de halles et de bureaux distribués autour d'une vaste cour intérieure. Progressivement rénovée depuis sa mise hors-service, elle accueille aujourd'hui l'Atelier-Musée Encre et Plomb, des ateliers d'artistes, des petites entreprises et une école de tango.

Etape A-B-C: suivez l'avenue de Préfaully. Au second giratoire, prenez à droite sur l'avenue du Censuy et continuez tout droit jusqu'à la piscine de Renens. Un rapide coup d'œil sur la gauche vous permet d'apercevoir le Silo Obi.

▲ Trafic dense en fin de journée.

B



ET AU LOIN... UN PHARE: LE SILO OBI (RENENS)

Véritable emblème de Renens, le Silo fait figure de phare, repérable loin à la ronde. Cet édifice monumental, dont la partie initiale est classée à l'inventaire du patrimoine architectural du canton de Vaud, est le fruit du travail de l'architecte suisse Jean Tschumi, en 1960, pour le compte de l'Union des syndicats agricoles romands (USAR). Avec ses 61,80 mètres de hauteur et ses imposantes façades bétonnées, il est le symbole d'une société agricole alors en pleine croissance. Le Silo pouvait contenir jusqu'à 3300 tonnes de grains. Après avoir servi pendant une trentaine d'années, il est désaffecté dans les années 80 et vendu à Migros. Il accueille désormais un bureau d'architecture à son sommet et un espace culturel à sa base.



UNE HISTOIRE DE BAINS : LA PISCINE DE RENENS

En juin 1969, la nouvelle piscine de Renens ouvre ses portes et reçoit les ouvriers de la région et leur famille ; c'est l'époque des congés payés et des loisirs en famille. La piscine est alors considérée comme un joyau architectural. Particulièrement prisée pour ses hauts toboggans colorés, elle propose, dès juin 2014, un bassin ludique avec une rivière à courant, des vagues et des bains à bulles.



PROJET EN COURS : PASSAGE INFÉRIEUR SOUS LES VOIES CFF – AVENUE DU LÉMAN (RENENS)

Dans le cadre du projet Léman 2030 (qui comprend la construction d'une 4^e voie ferroviaire et d'un saut-de-mouton permettant aux trains de se croiser), le passage inférieur de l'avenue du Léman sera élargi pour permettre d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes, grâce à de nouveaux trottoirs et aménagements cyclables.

Etape C-D-E: continuez en direction de la rue du Lac. Traversez le parking et tournez à gauche en direction du carrefour. Au carrefour, tournez à droite sur la rue du Lac et continuez tout droit (zone 30 km/h). Quittez la rue du Lac lorsqu'elle commence à descendre et engagez-vous à gauche, sur le chemin des Côtes.



UNE PARENTHÈSE POÉTIQUE : CHEMIN DES CÔTES ET POINT DE VUE DEPUIS LA MORAINÉ (RENENS)

Un air de campagne se dégage du chemin des Côtes, avec ses maisons aux jardins fleuris et tranquilles. Le point de vue depuis la moraine* offre un panorama imparable sur le lac et les montagnes. Il est également possible d'apercevoir les Hautes Ecoles et d'admirer l'ampleur du site aménagé au cours du xx^e siècle, envisagé à l'époque pour accueillir un aéroport international.

*Lors de la dernière période de glaciation, il y a environ 20 000 ans, la région était recouverte de plus d'un kilomètre de glace provenant du glacier du Rhône. Celui-ci arrachait et charriait de gros blocs des Alpes. Lors de la fonte du glacier, ces blocs se sont accumulés sur les bordures et ont formé des sortes de crêtes : les moraines.

Etape E-F: poursuivez sur le chemin des Côtes. Juste avant la tour de logements, tournez à gauche, puis traversez prudemment l'avenue de Longemalle et continuez tout droit sur le chemin de l'Usine à gaz. Après le grand bâtiment bleu (magasins de la Ville de Lausanne), tournez à droite et longez la déchèterie (CIL). Continuez tout droit jusqu'à apercevoir le théâtre Kléber-Méleau (sur votre droite).



DE L'INDUSTRIE À LA CULTURE : THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU (RENENS)

Les locaux de l'ancienne Usine à gaz sont aujourd'hui en partie occupés par un théâtre, fondé en 1979 par une équipe d'acteurs, sculpteurs, dessinateurs, constructeurs et musiciens motivés.

Le théâtre se donne le nom de Kléber-Méleau, personnage de *La Maison d'Os*, de Roland Dubillard. Il s'inscrit comme un défenseur et promoteur de l'art dramatique. Après le départ de son directeur très engagé, Philippe Mentha, c'est le comédien et metteur en scène Omar Porras, qui dirige le théâtre depuis 2014.

Etape F-G-H: après le théâtre, prenez à droite, en direction de la boule à gaz (sur votre droite).

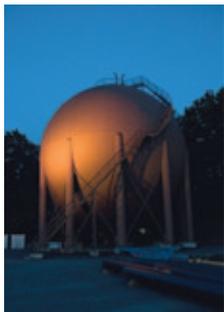


FIGURE DU PASSÉ ET EMBLÈME DU QUARTIER: LA BOULE À GAZ (RENENS)

Dès la fin du XIX^e siècle, la plaine de Malley est aménagée pour accueillir des activités ferroviaires et industrielles. La nouvelle Usine à gaz de Lausanne ouvre ses portes en 1908. Elle est désaffectée en 1976, à l'arrivée du gaz naturel. Les grands espaces inoccupés, les hangars et la boule à gaz – véritable emblème du quartier – viennent rappeler l'implantation industrielle dans la région. C'est également sur le plateau de Malley que s'installent, de 1945 à 2002, les abattoirs de Lausanne que rappelle le fameux Café des Bouchers.

Reconnaissant le haut potentiel de ce secteur en pleine expansion, les Communes et le Canton entreprennent de le revaloriser avec notamment la construction de la gare Prilly-Malley – déjà réalisée – et le développement d'un centre-ville de haute qualité.



PROJET EN COURS: PASSAGE INFÉRIEUR CFF – CHEMIN DES BOUCHERS (RENENS, PRILLY)

En lien avec le projet du nouveau centre sportif cantonal de Malley (patinoire et piscine olympique), une liaison nord-sud sera créée sous les voies CFF pour la mobilité douce, permettant ainsi de relier le futur quartier, situé au sud des voies, au centre sportif et au tramway Lausanne-Renens, au nord des voies.

Etape G-H-I: poursuivez sur le chemin de l'Usine à gaz jusqu'au croisement avec l'avenue du Chablais. Traversez prudemment au passage pour piétons et continuez tout droit sur le chemin de Malley (zone 30 km/h). En bas de la petite descente, tournez à droite et traversez les voies du métro m1, puis descendez en direction du lac, à travers le cordon boisé. Arrivé au bout du parking du collège, pénétrez dans la forêt sur le petit chemin (sur votre gauche) qui conduit à la Vallée de la Jeunesse.



À TRAVERS LE PARC DE LA VALLÉE DE LA JEUNESSE (LAUSANNE)

Il y a encore peu, s'écoulait ici la rivière du Flon, dans un environnement sauvage. A l'occasion de l'Exposition nationale suisse de 1964, ces grands espaces, aménagés en un magnifique parc à l'architecture hors du commun, permettent de relier la Vallée aux Pyramides de Vidy. Agrémenté de huit mille rosiers, de près de huitante conifères nains rampants et de nombreuses plantes vivaces, son «jardin Nestlé», dévolu aux enfants, et son ingénieuse place de jeux, expliquent la dénomination de la Vallée.

SUR LES TRACES DE L'EXPO 64 ET DE SES VESTIGES (LAUSANNE)

Refllet de l'évolution de l'infrastructure et des mentalités, l'Expo 64 accueille plus de onze millions de visiteurs en l'espace de quatre mois. Ceux-ci découvrent de multiples inventions dans les pavillons dédiés au travail, à l'agriculture, au transport, à l'éducation et la culture.



UN OVNI DANS LE PARC : L'ESPACE DES INVENTIONS (LAUSANNE)

Ouvert depuis décembre 2000, l'Espace des inventions est un musée scientifique interactif pour les enfants. Son bâtiment unique, dont le toit de 12 cm d'épaisseur rappelle une soucoupe volante, date de l'Expo 64.

Etape I-J: descendez à travers le parc jusqu'au giratoire de la Maladière.



À LA CROISÉE DES MONDES : LE GIRATOIRE DE LA MALADIÈRE (LAUSANNE)

À la Maladière, le passage sous voies du plus grand rond-point de Suisse permet de rejoindre Vidy. À l'entrée de Lausanne, le carrefour ainsi que l'autoroute A1 qu'il rejoint sont construits en 1963 pour faciliter l'accès à l'Expo 64. Réelle césure géographique entre Lausanne et les communes de l'Ouest, ce rond-point s'ouvre sur la plus vieille autoroute du pays, qui forme le principal axe routier est-ouest de Suisse. À l'époque, le tronçon Lausanne-Genève permet d'accueillir entre 15 000 et 20 000 véhicules par jour, soit quatre fois moins qu'aujourd'hui. Des passages inférieurs permettant aux piétons et aux cyclistes d'éviter cet anneau ont été construits.

Etape J-K: traversez le giratoire (passage inférieur) et continuez tout droit dans la zone 30km/h pour rejoindre le bord du lac et les Pyramides de Vidy (sur votre droite).



C'EST ICI QUE ÇA SE PASSE ! LES PLAINES DE VIDY ET LES PYRAMIDES (LAUSANNE)

L'Expo 64 n'est pas seulement un moteur pour l'urbanisation, elle apporte aussi un visage plus vert et plus spacieux à la région, grâce à l'aménagement des plaines de Vidy en parcs et plages. Cette zone, qui fut marécageuse jusqu'au XIX^e siècle, finit d'être assainie en 1959, en prévision de la manifestation. Depuis, les plages de Vidy et le Parc du Bourget sont très appréciés par la population, qui y afflue dès l'arrivée de la belle saison.

Point de départ de l'Expo 64, les Pyramides de Vidy sont un lieu de rencontre au bord du lac pour les pique-niqueurs, adeptes de concerts insolites ou de démonstrations de rollers, skateboards, vélos, etc. Aux alentours, le port, mais aussi des places de jeux et un petit train électrique font le bonheur des plus petits.

Fin de la balade: depuis Vidy, il est possible de continuer à longer le lac en direction de Lausanne pour rejoindre Ouchy à vélo. Une station VLS sur la place de la Navigation vous permet de déposer votre vélo loué avant de prendre le métro m2 pour retourner à Renens (via la gare de Lausanne).

2

SE METTRE AU VERT ENTRE PARCS ET RIVIÈRES

Entre Renens, Ecublens, Denges, Saint-Sulpice et Préverenges, cette seconde balade propose de traverser les parcs et forêts et de longer les cours d'eau des communes du Sud-Ouest. Traversé par la Venoge, la Sorge et la Chamberonne, le paysage de la région d'Ecublens est particulièrement marqué par la moraine, qui offre des points de vue à couper le souffle sur le lac et les Alpes. Malgré un important développement urbain au cours des dernières décennies, l'esprit agricole et l'atmosphère bucolique y sont encore très présents. La balade se termine par une touche poétique les pieds entre sable et eau, à l'ombre des peupliers de la plage de Préverenges.

COMMUNES TRAVERSÉES:

RENENS, ÉCUBLENS, DENGES, SAINT-SULPICE, PRÉVERENGES

DÉPART: GARE CFF DE RENENS, PLACE SUD

ARRIVÉE: ÎLE AUX OISEAUX, AVENUE DE LA PLAGE, PRÉVERENGES

LONGUEUR: 7 KM

TEMPS DE PARCOURS: 35–40 MINUTES

PROFIL DU PARCOURS: MAJORITAIREMENT PLAT ET DESCENTE, LÉGÈRE MONTÉE POUR PASSER LA MORAINÉ

NIVEAU: FACILE

POUR LOUER/RENDRE UN VÉLO: STATIONS VLS (VÉLOS EN LIBRE-SERVICE)

Renens: place Sud de la Gare

Renens: place du Marché

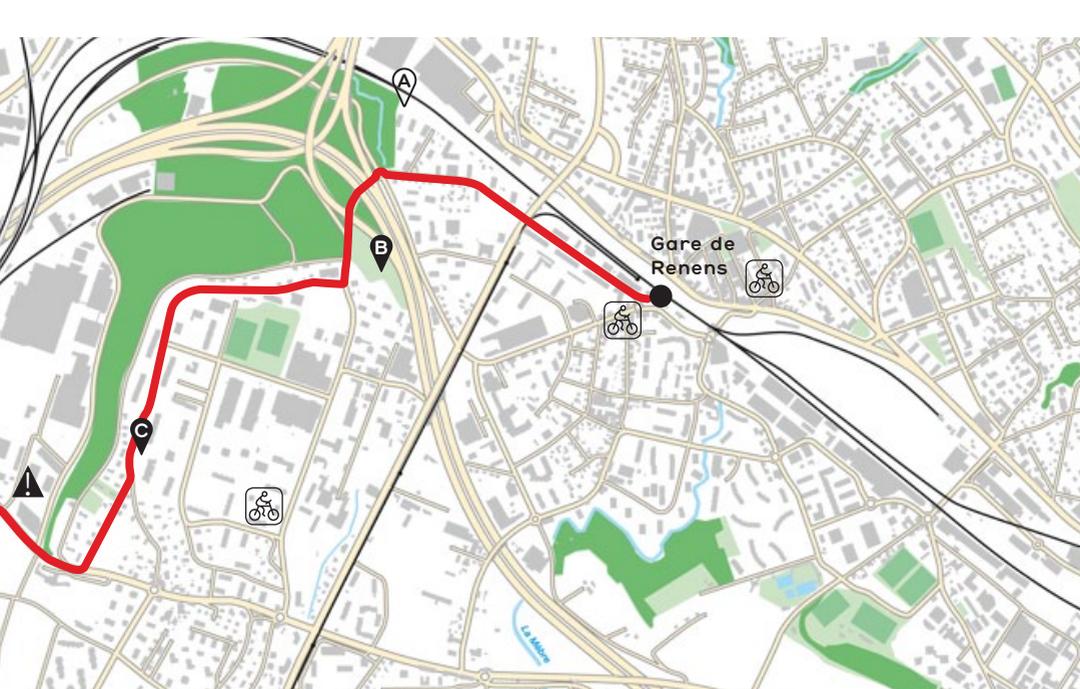
Ecublens: route du Bois 29a

Préverenges: rue de Lausanne 23

TRANSPORTS EN COMMUN POUR LE RETOUR:

Depuis Préverenges: bus 701 jusqu'à l'arrêt Venoge, puis ligne 31 ou 33 jusqu'à la gare de Renens





A vélo dans l'Ouest

Se mettre au vert entre parcs et rivières

-  itinéraire balade 2 (7 km)
-  retour vers Préverenges (1.7 km)
-  autres itinéraires
-  station VLS (vélos en libre-service)
-  passer avec prudence

- Départ: gare CFF de Renens
- A Projet en cours: passage inférieur Ecublens-Crissier
- B Parc du Mont Souplia
- C Point de vue depuis la moraine
- D Campagne de Renges et jardins familiaux
- E Hameau de Renges
- F Poids public
- G La Venoge
- H Projet en cours: passerelle sur la Venoge
- I Embouchure et port de la Venoge
- J Arrivée: Ile aux Oiseaux

● LA GARE CFF DE RENENS

(RENENS, CHAVANNES-PRÈS-RENENS, ÉCUBLENS)

Voir balade n°1 « Archi-culture : du Silo à l'Expo », « Le chantier ferroviaire du siècle » p. 8

Etape A : depuis la place Sud de la gare de Renens, engagez-vous sur l'avenue d'Epenex et continuez tout droit (légère descente) jusqu'au giratoire du Bochet.



PROJET EN COURS :

PASSAGE INFÉRIEUR ÉCUBLENS-CRISSIER (ÉCUBLENS, CRISSIER)

D'ici 2018, un passage inférieur sera aménagé sous les voies CFF depuis le chemin de la Forêt. Destiné aux piétons et cyclistes, ce passage reliera les quartiers d'Epenex et du Croset, à Ecublens, à celui de l'Arc-en-Ciel et au futur tramway, à Crissier. En offrant une liaison directe pour les cyclistes venant de Bussigny ou de Crissier en direction des Hautes Ecoles, ce passage viendra « recoudre » le territoire. L'ancienne liaison, qui existait à cet endroit avant la construction de l'échangeur autoroutier d'Ecublens sera ainsi rétablie.

Etape A-B : dans le giratoire du Bochet, continuez tout droit et passez sous les trois ponts de l'autoroute. Après la légère montée, le parc du Mont Souplia se trouve sur votre gauche.



UN BOL D'AIR :

PARC ET PLACE DE JEUX DU MONT SOUPLIA (ÉCUBLENS)

Aux confins de la route et d'un quartier résidentiel, le Mont Souplia se dresse au nord-est du Bois d'Ecublens. Avec sa forêt communale d'environ 20 hectares de végétation, le bois offre un

souffle de fraîcheur aux riverains et promeneurs. Au cœur du parc du Mont Souplia, une jolie place de jeux accueille les enfants du quartier.

Etape B-C : en continuant vers Ecublens, prenez la première à droite (chemin du Parc). Traversez le parc, puis continuez tout droit sur le chemin des Vignes.



CLIN D'ŒIL SUR L'HISTOIRE :

POINT DE VUE DEPUIS LA MORAINES VERS L'OUEST ET LES PRÉALPES (ÉCUBLENS)

Le lieu offre un somptueux point de vue sur toute l'agglomération et les Préalpes. De là, peut s'apercevoir, de l'autre côté de l'avenue du Tir-Fédéral, la plaine de Bassenges, qui a été le théâtre de plusieurs événements militaires importants : le Tir Fédéral s'y est déroulé en 1954, tandis que quelque 150 ans auparavant, le 13 mai 1800, Napoléon Bonaparte y faisait défiler l'Armée d'Italie.

Etape C-D : continuez sur le chemin des Vignes et tournez à droite avant la route cantonale. Descendez la piste cyclable qui rejoint ensuite la route cantonale. Au deuxième carrefour, tournez à gauche (route du Molard) en traversant prudemment la route cantonale. Continuez tout droit jusqu'aux jardins familiaux.



Prudence en traversant la route cantonale !

D

DES BOUTS DE JARDINS: LA CAMPAGNE DE RENGES ET LES JARDINS FAMILIAUX (ÉCUBLENS)

Sur la droite de la route du Molard, se trouvent les jardins familiaux d'Écublens, lopins de terre attribués aux habitants de la commune, qui les cultivent à leur guise. Le mouvement des jardins familiaux naît au milieu du xx^e siècle, alors qu'un grand nombre de paysans et d'agriculteurs deviennent ouvriers et migrent des zones rurales vers les villes. Comme leurs revenus modestes ne leur permettent pas de subvenir à tous leurs besoins, les jardins ouvriers s'établissent en ville.

[Etape D-E-F: continuez tout droit sur la route du Molard pour rejoindre l'entrée du hameau de Renges.](#)

E

HISTOIRE ET TRADITIONS: LE HAMEAU DE RENGES (ÉCUBLENS)

Renges est un hameau agricole qui a su garder son caractère rural, malgré l'urbanisation croissante. Aujourd'hui encore, il reste imprégné des traditions agricoles et locales. La Commune d'Écublens étudie les possibilités de créer une zone tampon qui maintienne l'urbanisation à distance pour préserver ce lieu unique, encore marqué par quelques traces du passé. En effet, sur la route du Molard, à deux pas de la ferme, un ancien lavoir fait aujourd'hui office de fontaine. Un peu plus loin, un four banal résiste au temps depuis 1701, et sert même encore à diverses occasions. Au Moyen Âge, les hameaux construits en bois étaient fortement menacés par les incendies. Les seigneurs faisaient donc construire des fours au milieu du village pour éviter que les habitants ne cuisent leur pain chez eux. Ainsi, ces fours sont dits « banals » puisque communs à tous les villageois. Ils étaient allumés une à deux fois par semaine et chaque famille disposait d'un temps imparti. Ces lieux de rencontre permettaient également de se réchauffer en hiver.

F

UN PASSÉ AGRICOLE: LE POIDS PUBLIC (ÉCUBLENS)

Un peu plus au sud, un poids public, datant du xix^e siècle, témoigne du passé commercial et agricole du hameau. Un poids public, ou « bascule publique » dans le jargon populaire, est un petit édifice de plan carré ou hexagonal avec, à l'avant, une plateforme de pesage métallique. Généralement installé au centre du village, il servait à peser les véhicules ou le bétail entrant dans la cité – sur lesquels une taxe était systématiquement prélevée – ou encore à fixer un prix de vente en fonction de la masse.

[Etape F-G: à l'entrée du hameau, prenez à droite sur la rue de Renges. A la première intersection, tournez à droite sur le Sentier de Denges. Au bout du sentier, prenez à gauche et descendez en direction du bois à travers champs. Traversez le bois et la Venoge \(pont rouge\).](#)



ELLE FAIT DE PUISSANTS DÉTOURS...

LA VENOGÉ ! (DENGES, ÉCUBLENS)

La Venogé prend sa source à L'Isle et s'écoule jusqu'au Lac Léman, à Saint-Sulpice. Sur ses 44 kilomètres, elle est longée d'agréables sentiers forestiers et, çà et là, de minuscules et charmantes plages de sable fin. La rivière est bordée d'une végétation parfois surprenante – telle que des asperges sauvages – et habitée par une faune très variée (poissons, écrevisses, batraciens, oiseaux, castors). Le maintien de ses caractéristiques environnementales est assuré par un « plan de protection », accepté par le peuple vaudois le 10 juin 1990 suite à l'initiative populaire « sauver la Venogé ».

La Venogé est particulièrement connue dans la région pour le poème que lui a consacré le grand chansonnier Jean Villard Gilles.

*... Faut un rude effort entre nous
pour la suivre de bout en bout ;
tout de suite on se décourage,
car, au lieu de prendre au plus court,
elle fait de puissants détours,
loin des pintes, loin des villages.
Elle se plaît à traîner,
à se gonfler, à s'élancer
– capricieuse comme une horloge –
elle offre même à ses badauds...
des visions de Colorado !
la Venogé !..*

Etape G-H-I: sortez du bois en direction de Denges et tournez à gauche après la légère montée.

- ➡ Vous avez la possibilité de quitter le parcours pour suivre l'itinéraire n°5 « La Suisse à vélo » (voir plan).

Longez les champs jusqu'au croisement, prenez à gauche et continuez jusqu'à la route cantonale. Au feu de signalisation, prenez à gauche sur la route cantonale. Passez le pont, puis prenez à droite sur le chemin de la Venogé (ZI. Les Cols de Cygnes). Continuez tout droit et longez les terrains de football (sur votre gauche). A l'intersection, prenez à droite dans la forêt (à la jonction de l'itinéraire n°1 « La Suisse à vélo ») et poursuivez jusqu'au pont sur la Venogé.

- ➡ Vous avez la possibilité de quitter le parcours pour suivre les itinéraires n°1 et n°5 « La Suisse à vélo » (voir plan).



PROJET EN COURS: PASSERELLE SUR LA VENOGÉ

(DENGES, PRÉVERENGES, ÉCUBLENS, SAINT-SULPICE)

Dans le cadre du PALM (voir introduction), des mesures seront réalisées dès 2016 pour réaménager la route cantonale et ainsi sécuriser les cheminements piétons et cyclistes. Une passerelle pour les vélos sera créée, en parallèle au pont actuel.



ENTRE DEUX EAUX: L'EMBOUCHURE ET LE PORT DE LA VENOGÉ

(SAINT-SULPICE, PRÉVERENGES)

A cheval entre deux communes, le petit port de la Venogé se situe à l'embouchure de la rivière, à 372 mètres d'altitude. Le port est doté de 60 places d'amarrage.

*Quand elle arrive, elle est en eau
– face aux pays des Allobroges –
pour se fondre amoureusement
entre les bras du bleu Léman,
la Venogé!*

Etape I-J: longez la rive en direction de l'ouest.



UNE ESCALE BIEN MÉRITÉE:

L'ÎLE AUX OISEAUX (PRÉVERENGES)

Située à une centaine de mètres de la rive, l'Île aux Oiseaux est une construction réalisée à l'initiative du Cercle ornithologique de Lausanne, qui bénéficie du soutien du Canton et des Communes voisines. Elle vise la protection des oiseaux migrateurs, grâce à la reconstitution des rivages naturels, trop urbanisés et fréquentés pour accueillir les volatiles. L'île artificielle permet aux oiseaux migrateurs arrivant d'Afrique de faire une escale pour se reposer et se nourrir, avant de continuer leur long voyage d'été vers la lointaine toundra arctique. Forte de 230 espèces recensées, telles que limicoles, laridés, mouettes ou goélands, la baie est un haut lieu de l'ornithologie suisse et constitue un attrait pour les promeneurs, qui peuvent observer à loisir ces voyageurs fascinants.

Fin de la balade: depuis l'Île aux Oiseaux, il vous est possible de rejoindre le village de Préverenges à vélo. Une station VLS, à la rue de Lausanne 23 (Administration), vous permet de déposer votre vélo loué. Depuis l'arrêt de bus Préverenges-Village, prendre le bus n°701 jusqu'à l'arrêt Venogé, puis ligne 31 ou 33 jusqu'à la gare de Renens.

3

VARIATIONS: RYTHME URBAIN, NOTES CHAMPÊTRES

Entre eau, ciel et terre, cette balade réunit de nombreux bijoux de la nature. Ses magnifiques points de vue sur les Alpes et le Jura et sa rencontre avec la Venoge, la Mèbre et la Chamberonne mènent le cycliste de surprise en surprise. Du château médiéval au centre commercial, des champs aux zones urbaines, des voies de chemin de fer au ruban de l'autoroute, ce parcours témoigne de la présence croissante de l'homme sur ces terres fertiles et de l'évolution de ses pratiques, du Moyen Age à nos jours. En traversant les paisibles communes de Bussigny et Villars-Sainte-Croix, puis de Crissier, l'explorateur partira à la découverte des multiples richesses de l'Ouest.

COMMUNES TRAVERSÉES:

BUSSIGNY, VILLARS-SAINTE-CROIX, CRISSIER, CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

DÉPART: GARE CFF DE BUSSIGNY, PLACE SUD OU, À MI-PARCOURS, GARE LEB DE CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

ARRIVÉE: GARE CFF DE BUSSIGNY

LONGUEUR: 17 KM

TEMPS DE PARCOURS: 1 HEURE 30 MINUTES

PROFIL DU PARCOURS: QUELQUES FORTES MONTÉES, TRAVERSÉES DE ZONES À FORT TRAFIC ET PASSAGES EN FORÊT NÉCESSITANT UN BON SENS DE L'ORIENTATION

DEUX NIVEAUX DE DIFFICULTÉ:

FACILE: DÉPART DE LA GARE LEB DE CHESEAUX-SUR-LAUSANNE ET ARRIVÉE À LA GARE CFF DE BUSSIGNY (10 KM)

DIFFICILE: DÉPART ET RETOUR À LA GARE CFF DE BUSSIGNY. IL EST PRÉFÉRABLE D'ENTREPRENDRE CETTE PARTIE APRÈS PLUSIEURS JOURS DE BEAU TEMPS (CHEMIN DE TERRE EN PENTE ABRUPTÉ)

AUCUNE STATION VLS (VÉLOS EN LIBRE-SERVICE) NE SE SITUE SUR L'ITINÉRAIRE DE CETTE BALADE.

A vélo dans l'Ouest

Variations: rythme urbain, notes champêtres

-  itinéraire balade 3 (17 km)
-  accès gare LEB de Cheseaux (2 km)
-  autres itinéraires
-  pousser le vélo
-  passer avec prudence

 OUEST LAUSANNOIS

Voir carte
suivante

direction Vufflens-la-Ville
piste vita

Suisse à vélo N°5,
vers Cossonay, Yverdon

Gare de Bussigny

500 m

- Départ/arrivée : gare de Bussigny
- A Poulailier du Vallon
- B La Venoge
- C Les îles de Bussigny
- D La Plannaz
- E Point de vue sur les Alpes
- F Site industriel (Bobst)
- L La Mèbre
- M Château de Crissier
- N Restaurant de l'Hôtel de Ville
- O Projet en cours : route de Cossonay et BHNS
- P L'autoroute A1 à Crissier
- Q Projet en cours : passage autoroutier
- R Le Cube (salle d'escalade) et minaret «Toto»



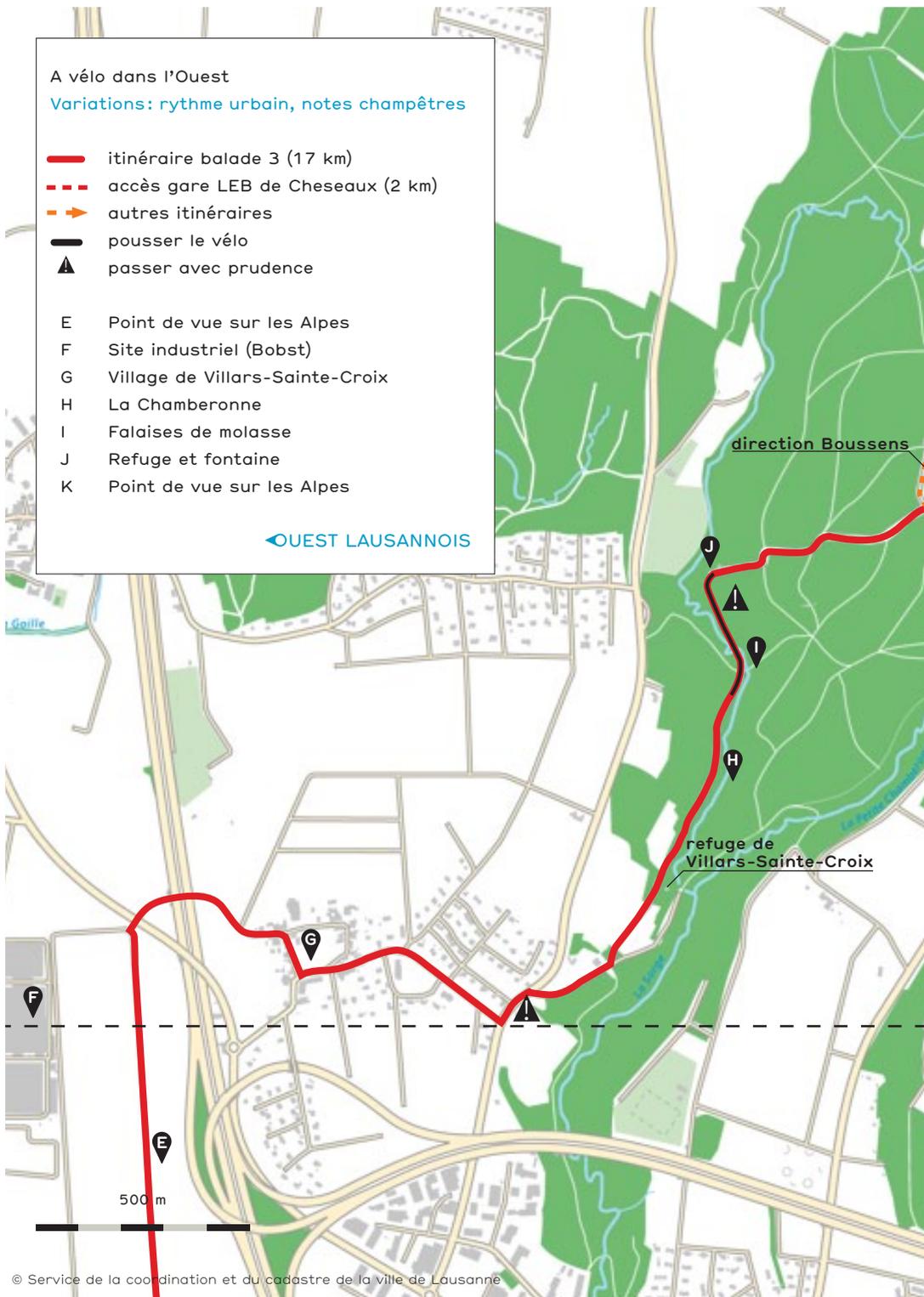
A vélo dans l'Ouest

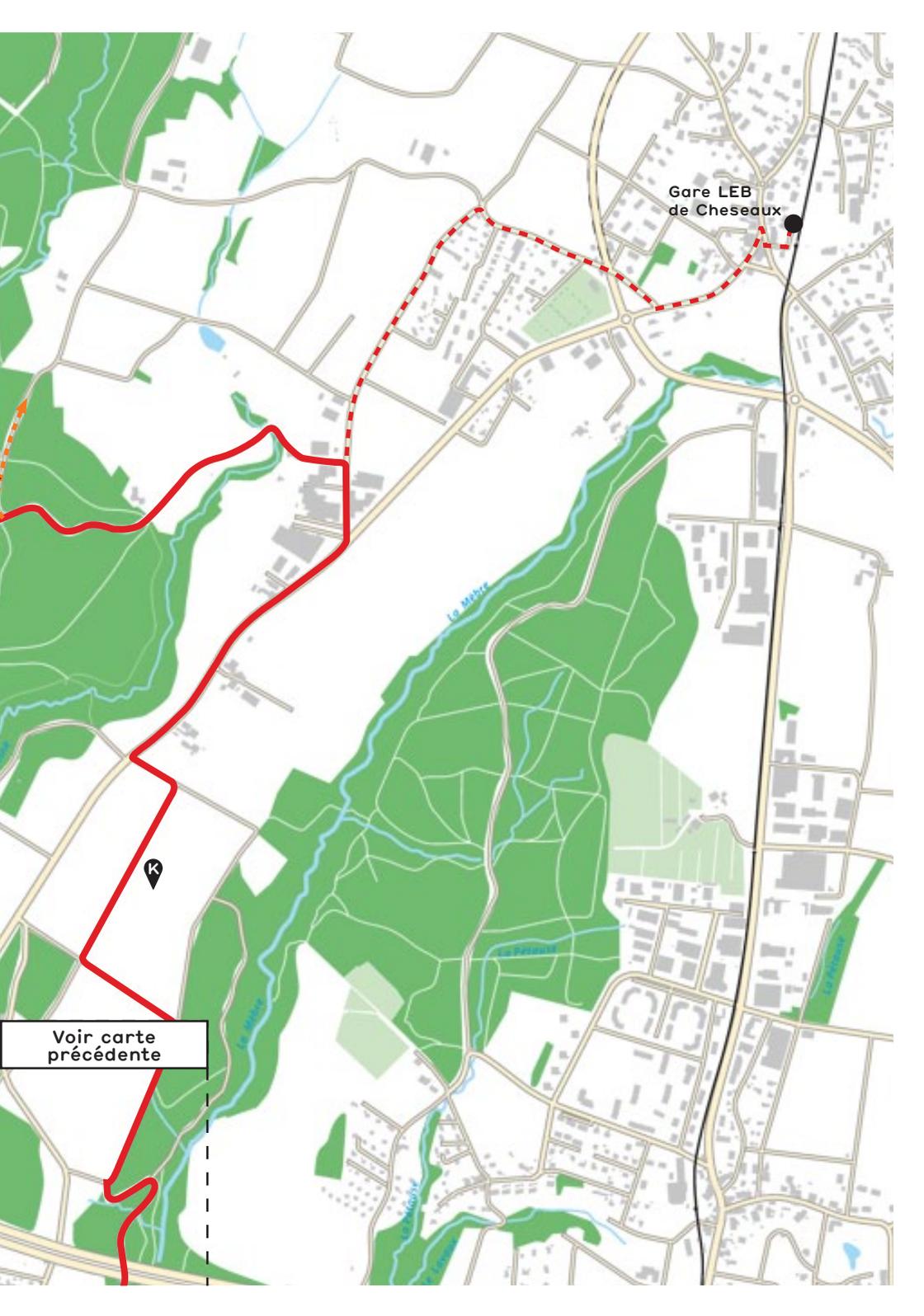
Variations: rythme urbain, notes champêtres

-  itinéraire balade 3 (17 km)
-  accès gare LEB de Cheseaux (2 km)
-  autres itinéraires
-  pousser le vélo
-  passer avec prudence

- E Point de vue sur les Alpes
- F Site industriel (Bobst)
- G Village de Villars-Sainte-Croix
- H La Chamberonne
- I Falaises de molasse
- J Refuge et fontaine
- K Point de vue sur les Alpes

◀ OUEST LAUSANNOIS





Gare LEB
de Cheseaux

Voir carte
précédente

● GARE CFF DE BUSSIGNY

En 1855, la construction de la gare CFF de Bussigny sur la nouvelle voie de chemin de fer Morges-Bussigny-Yverdon accroît le développement industriel de la région, déjà bien amorcé. Le bâtiment de la gare est modernisé en 1970, puis rénové en 2010.

Étape A: depuis la place de la gare CFF de Bussigny, traversez le passage inférieur en poussant le vélo. Tournez à droite, puis immédiatement à gauche sur le chemin du Vallon.



CHANT DU COQ :

LE POULLAILLER DU VALLON (BUSSIGNY)

En descendant le chemin, le chant du coq qui s'élève du poulailler de la première maison sur la gauche indique que l'on se trouve à la campagne. A Bussigny, le coq est un véritable symbole. Présent sur le blason de la commune, il provient des armoiries de la famille de Polier, qui possédait autrefois un domaine à Saint-Germain, l'ancien centre du village. L'animal est même célébré chaque 31 juillet, lors de la manifestation « Le Coq en fête », organisée sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville.

Étape A-B: descendez le chemin du Vallon et tournez à droite pour passer sous la route cantonale. Prenez le chemin pédestre à droite.



LA VOILÂ QUI PREND SON ÉLAN EN SE TORTILLANT JOLIMENT... LA VENOGÉ ! (BUSSIGNY)

Rendue célèbre par le poète Jean Villard Gilles, la Venoge traverse le Gros-de-Vaud jusqu'au Léman. Elle dessine de paisibles méandres à l'ombre des bois, ce qui en fait un habitat privilégié pour de nombreux oiseaux, poissons et batraciens de la région.

Étape B-C: continuez le long du chemin (puis sentier pédestre) jusqu'à apercevoir un pont qui enjambe la Venoge (sur votre gauche). Franchissez-le et prenez immédiatement à droite. Traversez la route cantonale pour emprunter la passerelle en bois qui se situe juste en face.

- ➔ Vous avez la possibilité de quitter le parcours pour suivre l'itinéraire n°5 « La Suisse à vélo » (voir plan).



TERRE ET EAU :

LES ÎLES DE BUSSIGNY (BUSSIGNY)

Le site des Îles de Bussigny est classé zone alluviale d'importance nationale. Une zone alluviale est un espace de sédiments et de débris et matériaux divers déposés par une rivière lors de crues. Tour à tour, inondations et sécheresse, puis érosion et sédimentation font de ces lieux un milieu de vie en perpétuel changement pour une faune et une flore extrêmement variées. De nouveaux habitats naissent ainsi sans cesse, tandis que d'autres disparaissent.

Étape C-D: contournez le terrain de football et traversez la route cantonale.



Prudence en traversant la route cantonale.

Tournez à droite sur la piste cyclable qui emprunte un passage inférieur. Passez sous les voies de chemin de fer et rejoignez la route située en amont. Tournez à droite en direction de la forêt et continuez tout droit jusqu'au chenil. Passez devant le chenil et suivez le panneau « Refuge » (chemin sur votre droite). Continuez tout droit et prenez le deuxième chemin à droite qui monte dans la forêt. Montez pour rejoindre le départ du parcours Vita et sortir de la forêt.



SPORT, LOISIRS ET BOTANIQUE: LA PLANNAZ (BUSSIGNY)

A droite de la route, entre les maisonnettes et les drapeaux colorés, se nichent les jardins familiaux de la Plannaz. Ces lopins de terre, qui étaient autrefois mis à disposition des ouvriers, sont aujourd'hui entretenus par des habitants de Bussigny. En face,

au cœur de ce cadre champêtre, les joueurs de tennis peuvent disposer des courts du club de Bussigny.

Etape D-E: en sortant de la forêt, depuis le refuge de Bussigny (sur votre gauche), continuez tout droit jusqu'au prochain carrefour (à votre droite, vous apercevez le panneau de l'entrée de Bussigny). Prenez le chemin de gauche et tournez directement à droite (légère montée).

- ➡ Vous avez la possibilité de quitter le parcours et poursuivre en direction de Vufflens-la-Ville, en restant sur le chemin de Faraz (voir plan).

Montez tout droit à travers champs. Lorsque l'autoroute est visible, tournez à gauche.



ENTRE LAC ET MONTAGNES (BUSSIGNY, VILLARS-SAINTE-CROIX)

A cet endroit, la magnifique vue sur les Alpes, le Jura et le bassin lémanique mérite un arrêt pour l'admirer.

Etape E-F: continuez tout droit en longeant le site de l'entreprise Bobst.



L'INDUSTRIE S'EMBALLE: LE SITE DE BOBST (MEX, VILLARS-SAINTE-CROIX)

Fondé en 1890 à Lausanne par Joseph Bobst, le groupe, présent dans plus de cinquante pays, est le plus grand fournisseur mondial d'équipements et de services destinés aux fabricants d'emballages. L'entreprise a installé son siège à Mex, après la vente de ses locaux de Prilly.

Etape F-G: au bout du chemin, tournez à droite pour passer sous l'autoroute et entrer dans le village de Villars-Sainte-Croix. Tournez à droite, puis à gauche sur la rue principale « Au Village ».



TOUTE UNE HISTOIRE : LE VILLAGE DE VILLARS-SAINTE-CROIX

(VILLARS-SAINTE-CROIX)

Au début du Moyen Âge, les seigneurs de Cossonay et le collège des chanoines de la Cathédrale de Lausanne se partagent le village de Villars-Sainte-Croix. A la suite de la construction de l'autoroute dans les années 60, le village prend plus d'ampleur en quelques décennies qu'en un millénaire, alors que sa population quintuple, en l'espace de 35 ans. Aujourd'hui, le centre du village garde son aspect bucolique et l'agriculture subsiste dans la commune. Les amateurs de vin seront ravis d'apprendre que Villars-Sainte-Croix est recouverte de 10 000 m² de vigne, donnant de fameux Œil-de-Perdrix, Pinot Noir, Blanc de Noirs et Servagnin.

Etape G-H: continuez tout droit sur la rue principale «Au Village», en passant devant l'Administration communale et la poste. Continuez tout droit (Le Sansy) jusqu'à la route de Sullens.



Trafic dense !

Tournez à gauche, puis rapidement à droite en suivant le panneau «Refuge de Villars-Sainte-Croix». Dépassez le refuge et continuez tout droit jusqu'à apercevoir la rivière de la Chamberonne.



LES PETITS RUISSEAUX FONT LES GRANDES RIVIÈRES : LA CHAMBERONNE (VILLARS-SAINTE-CROIX)

Prenant sa source à Cheseaux, la Chamberonne change de nom à plusieurs reprises, en se mêlant à d'autres cours d'eau. Elle devient ainsi la Sorge après avoir rejoint la petite Chamberonne, puis reprend son nom original en fusionnant avec la Mèbre à Chavannes-près-Renens. Elle se jette dans le Léman à la hauteur de l'Université de Lausanne.

Etape H-I: continuez tout droit. A votre droite se découpent des falaises de molasse.



LE MURMURE DE LA ROCHE : LES FALAISES DE MOLASSE (VILLARS-SAINTE-CROIX)

Les falaises de molasse qui sont formées de conglomérats, roches sédimentaires issues de la dégradation d'autres roches montagneuses, sont très friables et se dégradent rapidement. Il n'est pas rare d'observer de petits éboulements.

Etape I-J: traversez le passage à gué et empruntez le chemin en face qui monte dans la forêt.



Chemin en très mauvais état et en forte montée. Il est conseillé de pousser le vélo.



UNE CABANE DANS LES BOIS : LE REFUGE (CHESEAUX-SUR-LAUSANNE)

La fontaine du refuge de Cheseaux-sur-Lausanne offre aux promeneurs l'occasion de se rafraîchir et de souffler un peu après l'effort.

Etape J-K : continuez toujours tout droit en suivant la route goudronnée.

- ➡ Vous avez la possibilité de quitter le parcours pour rejoindre BousSENS (voir plan).

Sortez de la forêt (Bois du Déain) et tournez à droite lorsque vous rejoignez la zone industrielle de Cheseaux-sur-Lausanne.

- ➡ Vous avez la possibilité de quitter le parcours pour rejoindre la gare du LEB de Cheseaux-sur-Lausanne en empruntant la rue Sous le Mont (voir plan).

Si vous avez choisi l'itinéraire facile: depuis la place de la gare de Cheseaux, dirigez-vous en direction du giratoire et suivez la direction (Morges-Crissier-Lausanne-Romanel). Avant le giratoire suivant, tournez à droite sur le chemin de Sorécot et continuez tout droit jusqu'à la fin du quartier d'habitation. Prenez à gauche, pour rejoindre la zone industrielle.

Arrivé au centre de la zone industrielle, allez jusqu'au giratoire. Continuez tout droit et suivez la piste cyclable direction Crissier, jusqu'à la ferme du Timonet (sur votre gauche). Tournez à gauche après la ferme et prenez la première à droite sur le chemin de la Clé-des-Champs.



POINT DE VUE INATTENDU... (CRISSIER)

A la moitié du chemin de la Clé-des-champs, au sommet de la légère montée, s'offre au promeneur un magnifique dégagement sur les Alpes.

Etape K-L: au croisement, prenez à gauche et rejoignez la lisière du Bois Genoud. Tournez à droite sur le chemin de la Lisière et longez la forêt. Au bout du chemin, prenez à gauche et descendez dans la forêt sur le chemin du Devens. Prenez la première à droite et continuez tout droit en suivant le panneau «Sentier de la cascade». On peut alors entendre le grondement de l'autoroute et découvrir les viaducs qui franchissent les falaises de molasse et la Mèbre.



D'UNE RIVIÈRE À L'AUTRE : LA MÈBRE (CRISSIER)

Prenant sa source dans le Jorat, la Mèbre chemine entre Crissier, Renens et Chavannes-près-Renens. Elle s'écoule, paisible ou rugissante, tantôt en souterrain, tantôt à l'air libre, entre d'imposantes parois de molasse. Parvenue à Chavannes-près-Renens,

elle se joint à la Sorge pour former la Chamberonne et se jeter ensuite dans le Léman.

Etape L-M : suivez le panneau «Crissier-village» jusqu'à l'entrée du village et prenez la première à droite sur le chemin de Montassé.



LE BLUES DE L'OUEST: LE CHÂTEAU DE CRISSIER

Classé « monument historique d'importance régionale », le Château de Crissier est érigé au XVII^e siècle. Il regroupe plusieurs bâtiments ruraux et une maison avec un corps de logis rectangulaire. En 1858, le syndic lausannois Edouard Dapples acquiert le site et y fait construire une tour d'escaliers, couronnée de créneaux – interprétation pittoresque de formes médiévales – qui sera complétée de deux tourelles, vers 1730. L'édifice appartient aujourd'hui à la Commune. Depuis 2010, les jardins du château sont le théâtre d'un festival de blues, le « Blues Rules Crissier Festival ».

Etape M-N: continuez tout droit jusqu'à l'église. Descendez sur la gauche pour rejoindre le centre du village.



AU ROYAUME DE LA GASTRONOMIE: LE RESTAURANT DE L'HÔTEL DE VILLE (CRISSIER)

Au cœur de Crissier, se dresse le bâtiment de l'Hôtel de Ville, construit au XIX^e siècle et rénové en 2006. Le restaurant qu'il abrite est assurément la plus grande table de la région. Les plus grands noms de la gastronomie ont orchestré dans ses cuisines : Frédy Girardet, Philippe Rochat et le chef actuel Benoît Violier, couronné du titre « cuisinier de l'année » en 2013 par le « Gault et Millau ».

Etape N-O: après le restaurant de l'Hôtel de Ville (sur votre droite), tournez à gauche et suivez la rue du Centre jusqu'au giratoire.

- ➔ Vous avez la possibilité de quitter le parcours et de rejoindre la gare CFF de Renens en prenant à droite au giratoire, puis la bretelle à droite après le pont et en suivant la rue des Alpes (voir plan).



PROJET EN COURS: ROUTE DE COSSONAY ET BHNS (CRISSIER, PRILLY, RENENS)

Autrefois espaces agraires et consacrés à l'artisanat local, puis à l'industrie, ce secteur a subi de rapides changements, dès la fin du XX^e siècle. L'implantation de l'autoroute et de nombreux commerces a donné lieu à des friches désaffectées. Le site est qualifié de stratégique par le PALM et les Communes prévoient de redynamiser ce secteur avec un meilleur service de transports publics et l'établissement de logements, d'activités tertiaires et d'espaces publics verts.

Le BHNS, ou bus à haut niveau de service, est un système de transport public efficace en milieu urbain. Avec des voies qui lui sont réservées (un peu à l'image du tram), il permet d'éviter la congestion du trafic et garantit ainsi le respect des horaires et des cadences. La mise en place du BHNS est pilotée par la direction des Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) pour le compte des communes traversées. Elle vise le développement d'un réseau de transports publics performants sur l'ensemble de l'agglomération : le réseau-t. C'est ici que se situera, dans les années à venir, le terminus du réseau de BHNS qui, dans un deuxième temps, sera prolongé pour relier Bussigny à Lutry ; il englobera l'actuelle ligne tl n°9 (Lutry-Prilly) .

Etape O-P-Q: au giratoire, tournez à droite sur la route de la Carrière. Continuez jusqu'au giratoire suivant et tournez à droite sur le chemin de Mongevon. Au bout du chemin de Mongevon, tournez à gauche en utilisant le passage piéton situé un peu plus haut sur la droite.

 Traversez prudemment.

Continuez tout droit sur la rue de Morges et passez par-dessus l'autoroute.



UN COULOIR TRÈS PRISÉ: L'AUTOROUTE A1 (CRISSIER)

Ce tronçon de l'A1 est réputé pour être un des plus chargés de Suisse, raison pour laquelle il est qualifié de « goulet de Crissier ». Ici, au sortir de la forêt paisible, le contraste entre nature et ville est particulièrement frappant.



PROJET EN COURS: PASSAGE AUTOROUTIER « CYCLISTES ET PIÉTONS » (BUSSIGNY, CRISSIER)

Dès 2015, une première étape de cheminement « cyclistes et piétons » entre Bussigny et Crissier sera réalisée dans le secteur de la jonction autoroutière. Cet itinéraire sera complété par une passerelle au-dessus de l'autoroute.

Etape Q-R: après le pont, longez la route bordée de centres commerciaux (sur votre gauche) jusqu'au carrefour à feux. Continuez tout droit et rejoignez la rue et la zone industrielle de l'Arc-en-Ciel.



GÉOMÉTRIE URBAINE: LE CUBE D'ESCALADE ET LE « MINARET TOTO » (BUSSIGNY)

Les grimpeurs de la région affluent au grand espace d'escalade peu banal « Le Cube » (chemin de l'Arc-en-Ciel 14, Bussigny). Egalement dans la zone industrielle, à la hauteur de l'échangeur, le « minaret Toto », une réplique de minaret, surplombe le bâtiment de la boutique Pomp it Up. Cet ornement controversé a été réalisé par le propriétaire du magasin en réaction aux votations populaires de décembre 2009 « contre la construction de minarets ».

Fin de la balade: au bout de la rue de l'Arc-en-Ciel, prenez la piste cyclable le long des voies CFF, direction Bussigny. Suivez la piste cyclable jusqu'au débouché de la zone industrielle. Au croisement, continuez tout droit et longez le terrain de sport (sur votre gauche). Au bout du chemin, prenez à droite, puis immédiatement à gauche dans la zone 30km/h pour rejoindre le village. Au débouché de la zone 30km/h, tournez à gauche, puis tournez à droite au giratoire pour arriver à la gare CFF de Bussigny. La boucle est bouclée!

IMPRESSUM

RÉDACTION:

Plates-Bandes communication / Bureau du SDOL – Jean-Christophe Boillat, Joachim Baert

GRAPHISME:

Atelier Poisson – Giorgio Pesce, Cédric Roquier

Première édition, septembre 2014

CRÉDIT PHOTOS

BALADE 1: Renens, Silo ©Catherine Leutenegger, 2007. Renens, Piscine ©Nicolas Savary, 2006. Malley, Théâtre Kléber-Méleau ©Plates-Bandes, 2014. Malley, Boule à gaz ©Vladimir Jaccard, 2011. Lausanne, Espace des inventions ©Plates-Bandes, 2014. Lausanne, Pyramides de Vidy ©Plates-Bandes, 2014.

BALADE 2: Ecublens, Mont Souplia ©SDOL, Joachim Baert, 2014. Renges ©Franziska Werren, 2013. Renges, poids public ©SDOL, Jean-Christophe Boillat, 2014. La Venoge ©SDOL, Jean-Christophe Boillat, 2014. Saint-Sulpice, embouchure de la Venoge ©Nicolas Savary, 2006. Prévèrenge, Ile aux oiseaux ©SDOL, Jean-Christophe Boillat, 2013.

BALADE 3: Bussigny, le poulailler ©SDOL, Joachim Baert, 2014. Bussigny, Les îles ©SDOL, Joachim Baert, 2014. Bussigny, jardins familiaux de la Plannaz ©Catherine Leutenegger, 2007. Villars-Sainte-Croix, ancien Collège ©SDOL, Joachim Baert, 2014. Crissier, la Mère ©Crissier, 2012. Crissier, le Château ©SDOL, Joachim Baert, 2014. Crissier, autoroute A1 ©SDOL, Jean-Christophe Boillat, 2014. Bussigny, Le Cube ©Le Cube, 2013.

À PARAÎTRE :

À VÉLO DANS L'OUEST – COMMERCE ET ACHATS

À VÉLO DANS L'OUEST – FORMATION ET EMPLOI

ÉDITION :

LOUEST
LAUSANNOIS



SOUTIENS :

Avec le soutien de la
 Loterie Romande

Pour une mobilité
d'avenir 

PARTENARIATS :

 **PRO VELO**
REGION LAUSANNE



OUEST LAUSANNOIS

BUREAU DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'OUEST LAUSANNOIS
RUE DE LAUSANNE 35 CP 542 1020 RENENS 1
T: 021 632 71 60 schema-directeur@ouest-lausannois.ch
www.ouest-lausannois.ch